

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5699**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention : Droit de la culture et de la communication Spécialité : Journalisme Juridique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paul Cézanne(Aix-en-Provence) Aix-Marseille III	Président de l'université d'Aix-Marseille III, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel : - analyse les faits divers à l'aune d'un décryptage juridique pertinent
- élabore des comptes rendus de justice en passant par les synthèses et éclairages sur les projets de loi, décrets et autres outils juridiques

- assure le suivi de toutes les publications juridiques spécialisées

- gère les nouveaux outils de la communication et de l'information : sites spécialisés en ligne

Le diplômé maîtrise les techniques de collecte, de traitement et de mise en scène de l'information sur support papier, Internet ou encore en radio : dépêche d'agence, interview, compte-rendu, reportage, magazine, dossier, portrait, brèves, reportages sur le terrain, conférence de rédaction. Le diplômé est capable : - d'analyser l'histoire 'en temps réel' ce qui le rend apte à rejoindre des rédactions spécialisées dans l'information en continue ou à œuvrer pour des radios généralistes ou pour des agences de presse.

- de mettre en adéquation ses connaissances juridiques avec les thématiques juridiques médiatisées afin de décrypter avec pertinence les questions de droit présentes au quotidien dans la presse écrite comme dans les médias audio visuels

- de mettre en scène l'information pour pouvoir réaliser une présentation efficace d'une publication ou d'un édit

- de maîtriser l'écriture journalistique sous toutes ses formes : éditions spécialisées, presses nationales ou régionales, supports Internet pour être un « écrivain » capable de produire une écriture claire et efficace...

- de participer à l'élaboration d'un journal ou d'un magazine notamment sur les problématiques du droit. Maîtrise du 'chemin de fer', hiérarchie de l'information, iconographie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur de ce diplôme sera principalement concerné par le secteur tertiaire (services). Il maîtrisera les compétences nécessaires pour pouvoir exercer des professions dans le domaine du journalisme et de la communication privée et institutionnelle sous toutes ses formes (presse écrite, édition juridique, radio, télévision, Internet).

Plus particulièrement le diplômé pourra prétendre aux emplois suivants, il sera détenteur d'une carte de stagiaire professionnel durant 2 ans et pourra prétendre à l'issue de cette période à une titularisation dans les fonctions de : - Journaliste généraliste en PQN et PQR

- Journaliste dans des parutions spécialisées

- Journaliste d'une information dématérialisée

- Journaliste pour des collectivités territoriales

- Collaborateur dans les services contentieux des journaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

E1103 : Communication

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La durée du parcours du Master est de 4 semestres, soit 120 ECTS. Elle est structurée en 10 unités d'enseignement (UE). Le volume horaire est de 810 HETD, hors l'unité de stage (2 mois minimum). Lors des premier et deuxième semestres, l'étudiant suit les Unités d'Enseignement suivantes : Premier semestre : 30 crédits - coefficient 10

Unité d'enseignement 1 - (12 crédits - coefficient 4) l'étudiant choisit 2 matières assorties de TD parmi les suivantes: Droit des contrats d'affaires, Droit de la presse, Droit de la propriété littéraire et artistique.

Unité d'enseignement 2 - (18 crédits - coefficient 6) l'étudiant choisit 6 matières, exceptées celles sélectionnées en TD, parmi les suivantes : Droit des contrats d'affaires, Droit de la presse, Droit de la propriété littéraire et artistique, Les libertés et droits fondamentaux, Sécurité sociale et protection sociale, Histoire de la pensée juridique, Contrats spéciaux du travail, Droit des associations, Droit et religion, Sociologie et médias et activités culturelles, Statut et déontologie du journalisme/droit pénal de l'information.

Deuxième semestre : 30 crédits - coefficient 10

Unité d'enseignement 3 - (12 crédits - coefficient 4) l'étudiant choisit 2 matières assorties de TD parmi les suivantes: Droit de la

communication audiovisuelle, Droit de la culture, Fiscalité de l'entreprise. Unité d'enseignement 4 - (6 crédits - coefficient 2) l'étudiant

choisit 2 matières, exceptées celles sélectionnées en TD, parmi les suivantes : Droit de la communication audiovisuelle, Droit de la culture,

Fiscalité de l'entreprise, Droit des nouvelles technologies, Droit de la propriété industrielle, Anthropologie juridique, Droit et art, Droit du cinéma, Economie et gestion des médias et de la culture.

Unité d'enseignement 5 – (6 crédits – coefficient 2) Tutorat : rapport de stage ou rapport de recherche. Unité d'enseignement 6 – (6 crédits – coefficient 2) l'étudiant choisit une langue parmi les 4 suivantes: anglais, allemand, espagnol, italien.

Lors des deux premiers semestres l'étudiant doit avoir validé 3 pré-requis appartenant à la mention Société-Communication-Culture parmi les matières suivantes : Droit de la presse, Histoire du droit des médias et des activités culturelles, Statut et déontologie du journalisme, Sociologie des médias et activités culturelles, Economie et gestion des médias et de la culture, Droit de la propriété littéraire et artistique, Droit de la communication audiovisuelle, Sécurité sociale et protection sociale

Troisième semestre : 30 crédits – coefficient 10 Unité d'enseignement 1 - (18 crédits, coefficient 6) Ecriture Journalistique Unité

d'enseignement 2 - (12 crédits, coefficient 4) Droit : comprenant 8 modules différents Quatrième semestre : 30 crédits – coefficient

10 Unité d'enseignement 3 - (9 crédits, coefficient 3) Création d'un magazine Unité d'enseignement 4 - (21 crédits, coefficient 7) Stage professionnel de deux mois minimum.

Certification :

Semestres 1 et 2 La validation des semestres 1 et 2 (30 crédits chacun) se fait soit par l'obtention et la capitalisation de chacune des UE qui le compose, soit par compensation entre les UE du semestre (moyenne d'UE affectées de leurs coefficients égale ou supérieure à 10/20).

L'année d'études est validée (60 crédits) soit par l'obtention et la validation de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre les S1 et S2 du M1. Il n'y a pas de note éliminatoire.

Semestres 3 et 4 La certification s'obtient après une évaluation des unités d'enseignement comme suit :

- Une épreuve écrite terminale portant sur l'Unité UE1 18 crédits
- Une épreuve orale terminale portant sur l'Unité UE2 12 crédits
- Un contrôle continu portant sur l'Unité UE3 9 crédits
- Un stage professionnel en entreprise de presse (d'un minimum de 2 mois) sanctionné par un rapport de stage écrit UE4 21 crédits.

Toute unité (UE) est définitivement acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20, calculée sur la base des éléments constitutifs de l'UE. L'acquisition de l'UE entraîne l'acquisition des crédits européens correspondants. Les crédits sont répartis par point entier et il y a proportionnalité entre le coefficient de l'UE et les crédits qui lui sont affectés. L'année est obtenue par validation de chacun des semestres. Les unités à l'intérieur de chaque semestre se compensent entre elles. Les unités UE1 (Ecriture journalistique) et UE2 (Droit) d'une part, et les UE3 (Création d'un magazine) et UE4 (Stage professionnel) d'autre part, ne se compensent pas entre elles.

A l'issue de cette formation, le candidat a validé 120 crédits européens (ETCS) qui s'ajoutent aux 180 crédits de la licence, soit au total 300 crédits européens.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé de 50 % d'enseignants et 50 % de professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé de 50 % d'enseignants et 50 % de professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury composé de 50 % d'enseignants et 50 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Convention de partenariat signée le 30 juin 2004 entre l'Université Paul Cézanne-Aix Marseille III et l'Ecole de journalisme de Toulouse	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Première habilitation : arrêté du 3 août 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret no 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.univ-cezanne.fr/>

Lieu(x) de certification :

Aix-en-Provence

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, Faculté de Droit et de Science Politique 3 avenue Robert Schuman - 13628 Aix-en-Provence cedex 1

Historique de la certification :

Initialement diplôme d'université créé en 2001, le Master professionnel de Journalisme Juridique a été habilité en 2004. et d'abord rattaché au domaine « droit » et à la mention « Société Communication et Culture » Statistiques des trois dernières années :

Année	Nombre	Candidats	Nombre de	Femmes	Hommes
de candidats	retenus	diplômés			
2004/2005	91	21	21	14	8
2005/2006	94	21	21	17	4
2006/2007	78	21	20	17	4